

calibrite

colorchecker classic



L'AURORE DU BRONZE DANS LES CÉVENNES

LA

GROTTE HAUTE

DE LA FOURNARIÉ

A SAINT-HIPPOLYTE (GARD)

PAR

Le Lieutenant E. GIMON et L. CARTEIRAC

(Extrait de *L'Homme Préhistorique*)

5^e ANNÉE, 1907. N^o 7.

PARIS

LIBRAIRIE C. REINWALD

SCHLEICHER FRÈRES ET C^{ie}, ÉDITEURS

61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

1907



L'AURORE DU BRONZE DANS LES CÉVENNES

LA
GROTTE HAUTE
DE LA FOURNARIÉ

A SAINT-HIPPOLYTE (GARD)

PAR

Le Lieutenant E. GIMON et L. CARTEIRAC

(Extrait de *L'Homme Préhistorique*)

5^e ANNÉE, 1907. N^o 7.

PARIS

LIBRAIRIE C. REINWALD

SCHLEICHER FRÈRES ET C^{ie}, ÉDITEURS

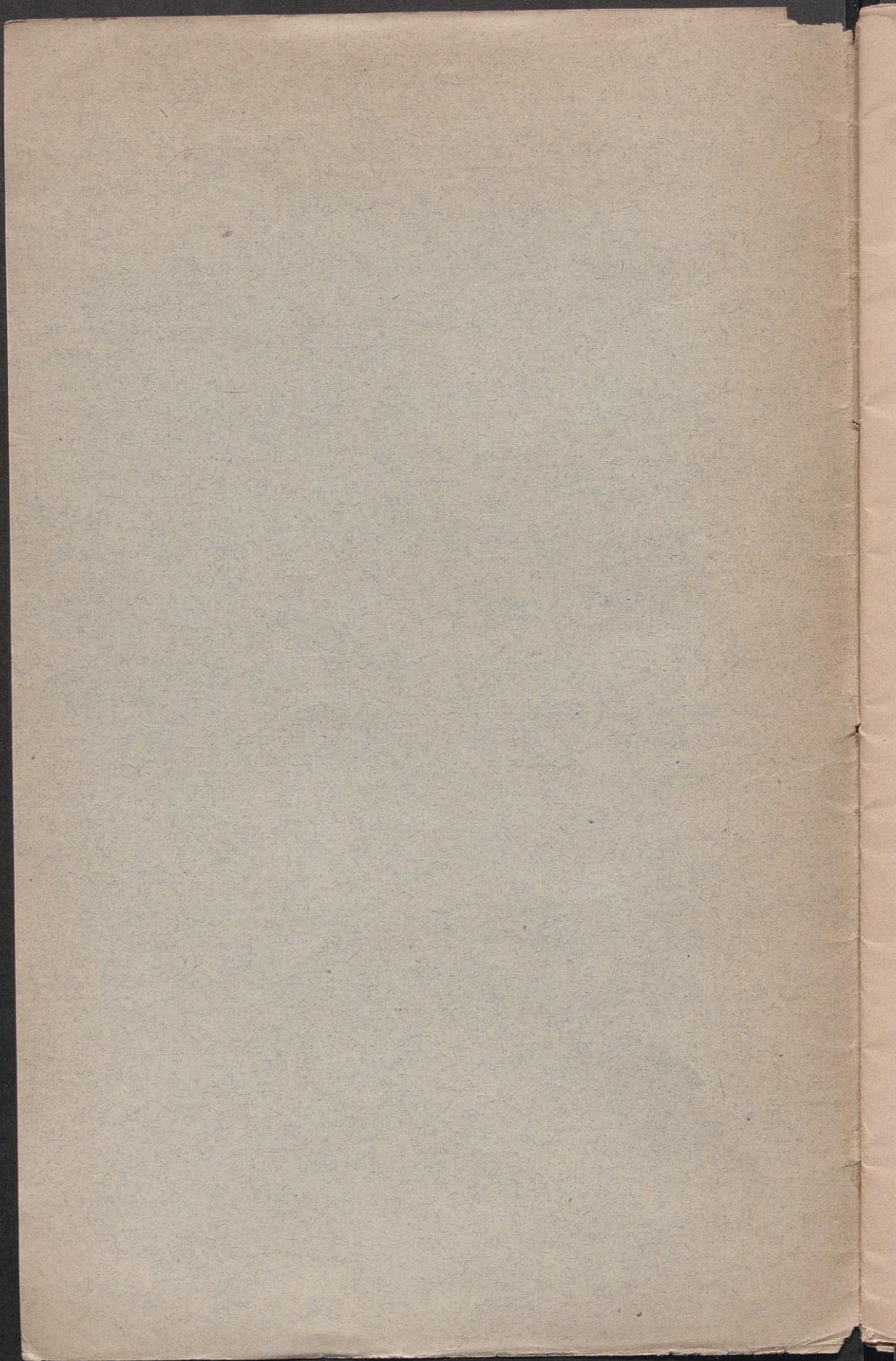
61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

1907



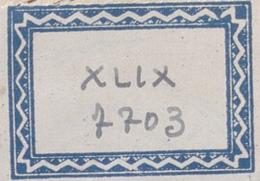
MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS





A Monsieur le Général Ran
Respectueux hommages de l'auteur

Spécialité n° 2517



L'AURORE DU BRONZE DANS LES CÉVENNES

LA

GROTTE HAUTE DE LA FOURNARIÉ

A SAINT-HIPPOLYTE (GARD)

PAR

Le Lieutenant **E. GIMON** et **L. CARTEIRAC**

(*Planches III et IV*)

En 1903, l'un de nous, M. Carteirac, remarqua, vers le sommet de la falaise qui borde au Nord le pic de Roque-dalais (cote 539), une excavation ayant des allures d'ouverture de grotte. Il repéra ce point et étudia la possibilité de l'aborder. Par le sommet de la falaise, il se suspendit à une corde et put atteindre une étroite corniche de 1 mètre de largeur, non sans avoir affronté un sérieux danger. L'ouverture en question n'était qu'une coupure du rocher peu profonde et sans valeur.

Il allait remonter, lorsqu'il aperçut, dans un coin de la corniche, un petit mur bâti à chaux et à sable, ayant l'air de boucher une ouverture. Il démolit cette construction et se trouva en présence d'une grotte inconnue.

Par l'ouverture, de 60 centimètres de hauteur, il se glissa dans un couloir descendant, à pente de 30 degrés environ et de 10 mètres de longueur. Ce couloir débouchait dans une petite salle de 7 mètres de longueur sur 1^m 80 de lar-

R. 2517

geur et 1^m50 à 2 mètres de hauteur, avec étranglement des parois dans la partie centrale.

Dans le fond et à la surface du sol, il recueillit un cadenas fortement altéré par la rouille, et la première fouille qu'il entreprit le mit en présence d'une grande quantité d'ossements humains et des objets suivants : 2 petites hachettes en serpentine (?), une scie en silex brun lacustre, un poinçon en os, une canine d'ours partagée dans le sens longitudinal et percée d'un trou, 2 perles en ollaire¹.

Les fouilles, délaissées un moment, furent reprises par lui en 1906 et 1907 et, à deux reprises différentes, par nous deux.

En 1906, l'un de nous, M. Gimon, signala ce gisement à la Société Préhistorique de France² et fit remarquer que le sol avait été anciennement bouleversé, que les ossements n'étaient point dans leurs rapports anatomiques et que la terre n'était pas suffisamment tassée.

Etant bien établi, qu'avant 1903, aucun curieux, aucun chercheur n'avait pénétré dans cette cavité invisible de n'importe quel point, M. Gimon se persuada vite que les Camisards étaient pour quelque chose dans le bouleversement du sol, en vue de la recherche d'un trésor, et que la construction du mur remontait à cette époque³.

Les recherches qu'il effectua à la mairie de Saint-Hippolyte vinrent changer cette hypothèse en certitude. Dans un registre de délibérations, il découvrit le document suivant : « 6 décembre 1705. — Par les Sieurs Consuls, a esté proposé que M. de La Laye, gouverneur, a reçu ordre de M. le marquis de La Lande, de faire fermer, à pierre, chaux et sable, toutes les baumes et cavités de cette paroisse, afin que les rebelles, s'il y en a qui restent encore à se soumettre, ne puissent pas s'y cacher et requérant l'assemblée d'y délibérer. »

Cette grotte est donc restée close pendant deux siècles et le mobilier néolithique devait encore s'y rencontrer. C'est ce que les fouilles ont confirmé.

1. Ces objets ont été égarés et n'ont pu, par suite, figurer sur les planches ci-jointes.

2. *Bulletin* n° 4, année 1906.

3. Comme tous les murs des entrées de grottes, dans la région.

La grotte s'ouvre sur une petite corniche dont le bord est sur la verticale du surplomb et à 5 mètres au-dessous du sommet de la falaise. La corniche se termine, à un mètre de la grotte par un à pic absolu de 30 mètres, suivi de pentes extrêmement raides jusqu'au fond de la vallée. Pour parvenir à la grotte, il faut se suspendre dans le vide et, tant bien que mal, atteindre la corniche.

Cette gymnastique présente de réels dangers et, pour l'exécuter, l'explorateur doit être en possession de tous ses moyens physiques et, surtout, n'être point sujet au vertige. La falaise qui contient l'ouverture est constituée par les rochers calcaires de l'oxfordien.

Le sol de la grotte est composé d'une terre grise avec nombreux cailloux anguleux, de 70 centimètres à 1 mètre de profondeur, reposant sur une argile caillouteuse constituant le sol primitif, de profondeur inconnue. La première couche seule contient les vestiges néolithiques.

Qu'était cette grotte ? — Sépultures, évidemment. Mais a-t-elle servi d'ossuaire ou a-t-elle contenu des cadavres ?

Le sol ayant été bouleversé, les divers ossements auraient pu, par cela même, perdre leurs relations anatomiques ; aussi ce dernier fait ne saurait-il appuyer l'hypothèse d'un ossuaire que d'autres considérations nous ont amené à adopter.

Il est certain que si une modification a pu être apportée dans le profil de la falaise depuis l'époque néolithique, les autochtones n'en auraient pas moins éprouvé de grandes difficultés pour descendre les cadavres dans cette cavité. Il était plus facile d'y apporter un simple squelette.

En second lieu, l'étroit espace disponible et la quantité d'ossements, que nous estimons avoir appartenu à une vingtaine de corps au moins, permettent d'affirmer que des ossements seuls pouvaient trouver leur place, non des corps entiers.

Nous savons, de plus, que de grands feux étaient allumés dans les grottes où les corps étaient simplement exposés sur le rocher¹. Les miasmes étaient ainsi dissipés avant

1. Grottes du Salpêtre de Coutach, près de Sauve, et de l'Aven-Laurier, près de Ganges.

chaque cérémonie funèbre ; mais ces grottes étaient vastes et aérées, quoique bien cachées ou d'un accès difficile. Ici, rien de pareil. Aucune trace de feu, car il eût été impossible d'en faire.

Autre observation : La couleur grise de la terre semble assez indiquer qu'il n'y a eu sur ou dans le sol aucune décomposition cadavérique. Si l'on tient compte de la quantité de corps déposés dans cette grotte, la terre, à coup sûr, eût été plus noire.

Nous avons, en outre, recueilli un humérus entouré d'un gros fragment de concrétion calcaire.

Cette stalagmite cassée nous a laissé voir, à l'intérieur, un humérus, un fragment de côte, une dent, un métacarpien, une deuxième phalange de la main.

En supposant le corps accroupi et les bras repliés vers les clavicules, il est parfaitement admissible que, dans un bloc stalagmitique, on puisse rencontrer normalement les os ci-dessus. Aussi ne devons-nous pas prendre à la lettre l'hypothèse de l'ossuaire, mais considérer ces sépultures comme effectuées au moment où le corps, à peu près décomposé, conservait encore les ligaments reliant les différents os.

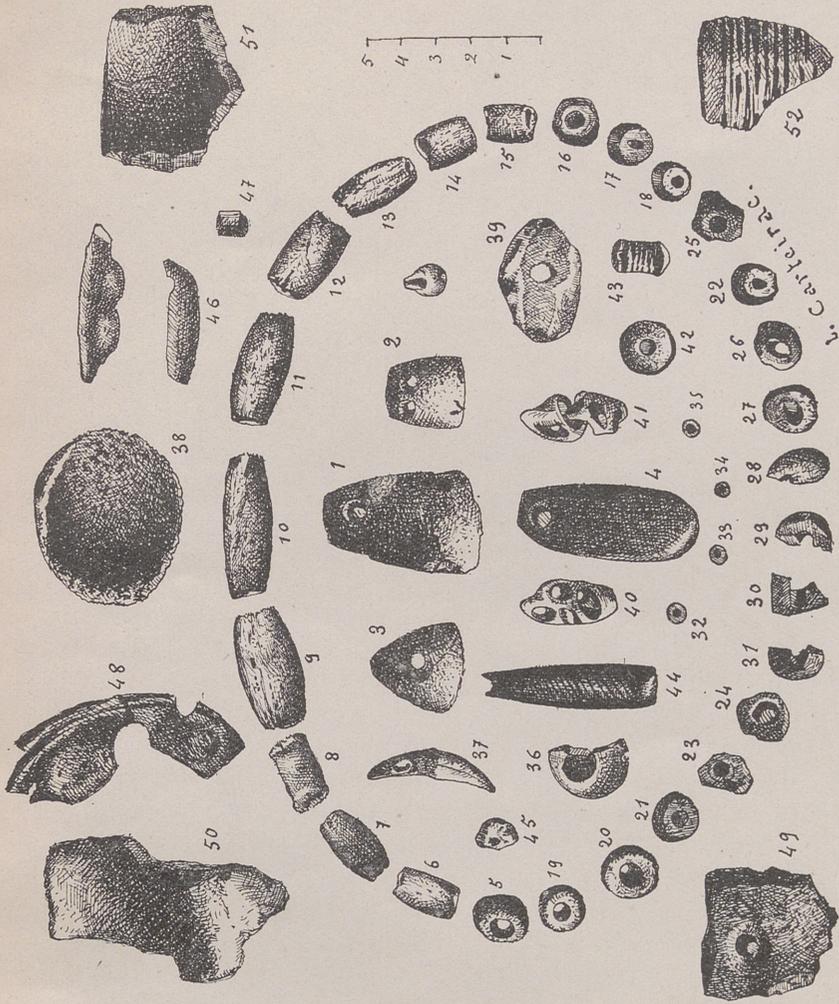
Il ne nous a pas été possible d'extraire de cette grotte le moindre ossement utilisable. Sur les nombreux fragments de tibias et de fémurs recueillis, nous n'avons pu constater un seul cas de platynémie ou de platymérie appréciable. Aucune des cavités olécrâniennes des humérus n'est perforée. Les crânes, quoique très fracturés, paraissent indiquer une race dolichocéphale. Sur les nombreuses dents récoltées, aucune lésion de carie n'a été constatée.

Cette fragmentation des ossements peut s'expliquer, puisque nous avons admis une violation de ces sépultures dans les débuts du XVIII^e siècle.

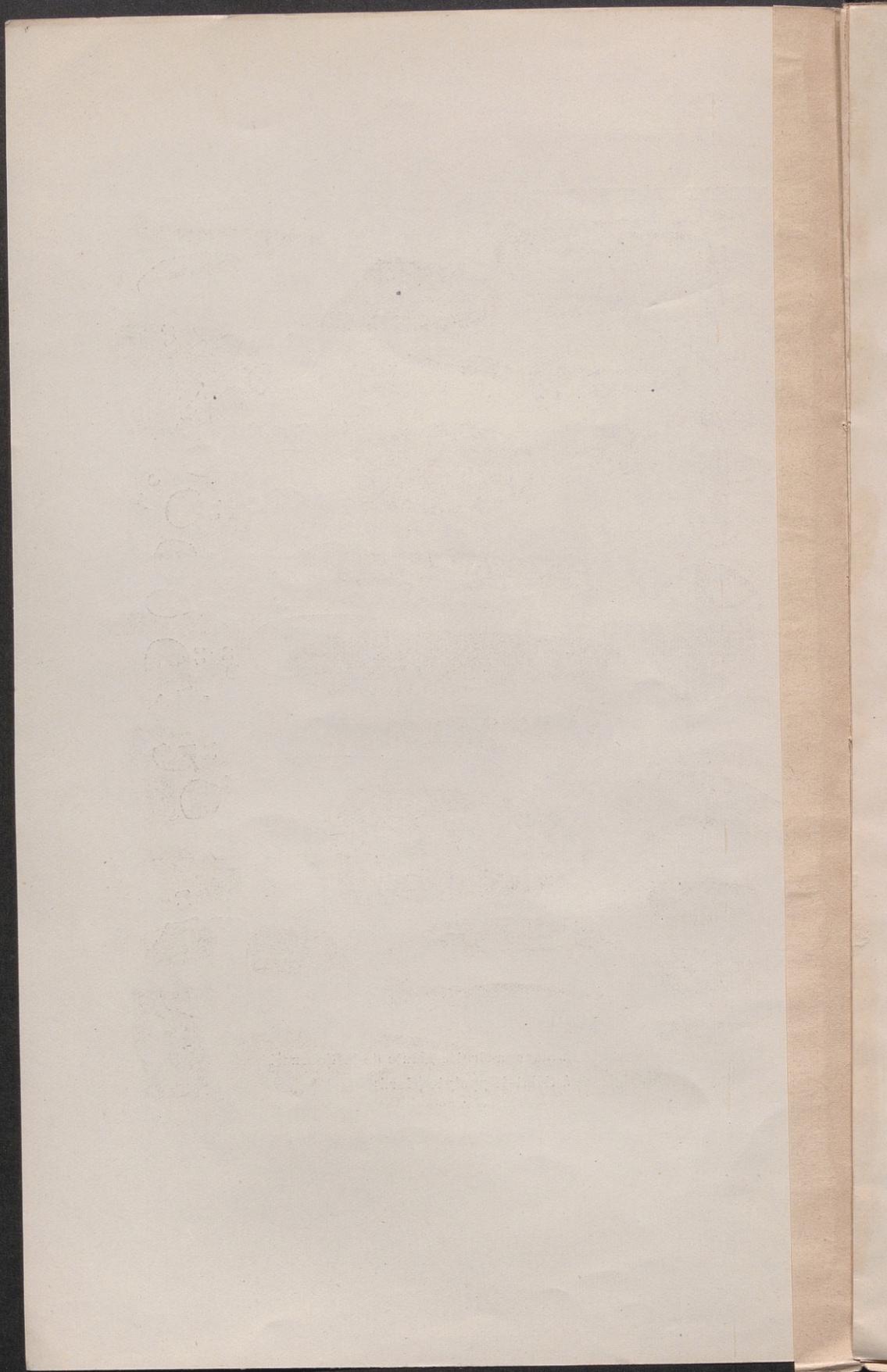
En revanche, les objets recueillis sont nombreux, beaux et variés. Ce sont :

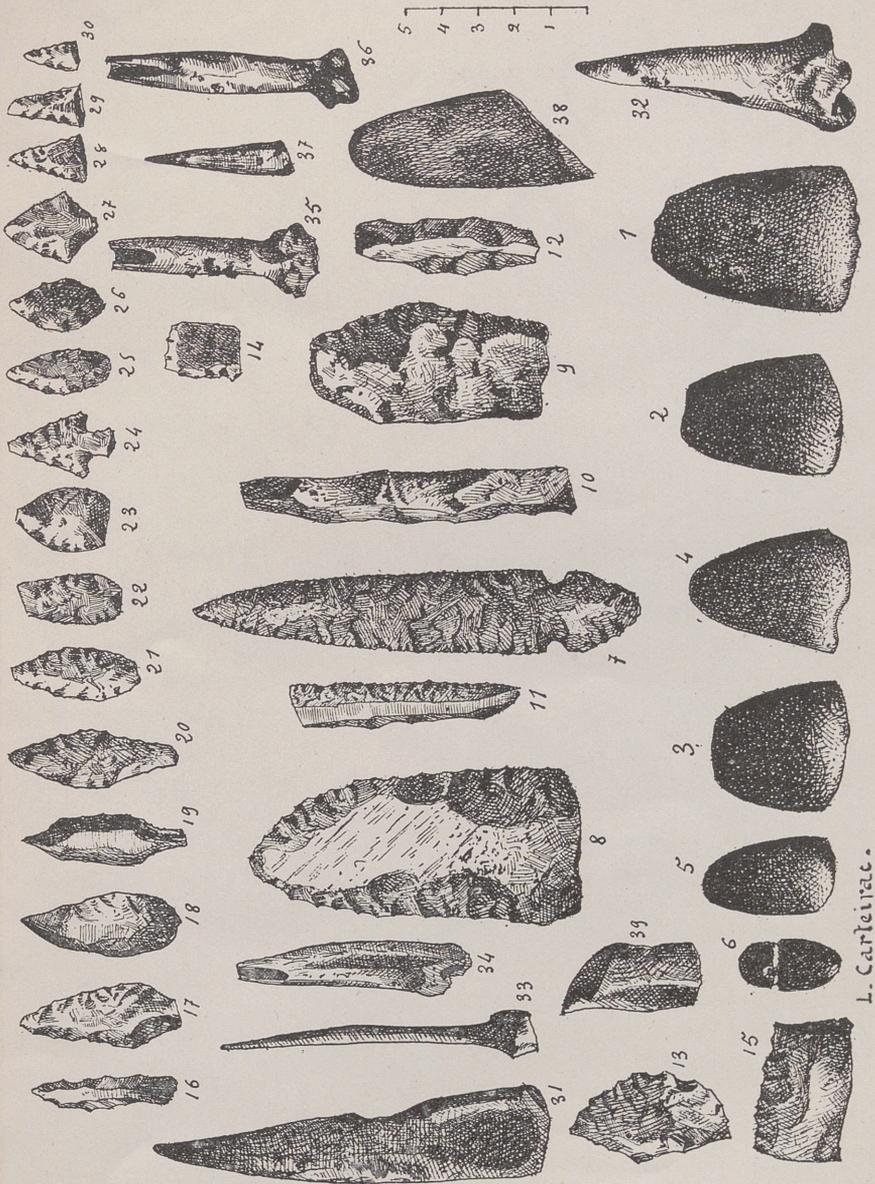
OBJETS DE PARURE. — Une petite hachette en aragonite percée d'un trou de suspension, de 45 millimètres de longueur sur 29 de largeur à la base, à tranchant oblique (pl. III, fig. 1).

Une petite hachette en aragonite de 22 millimètres de



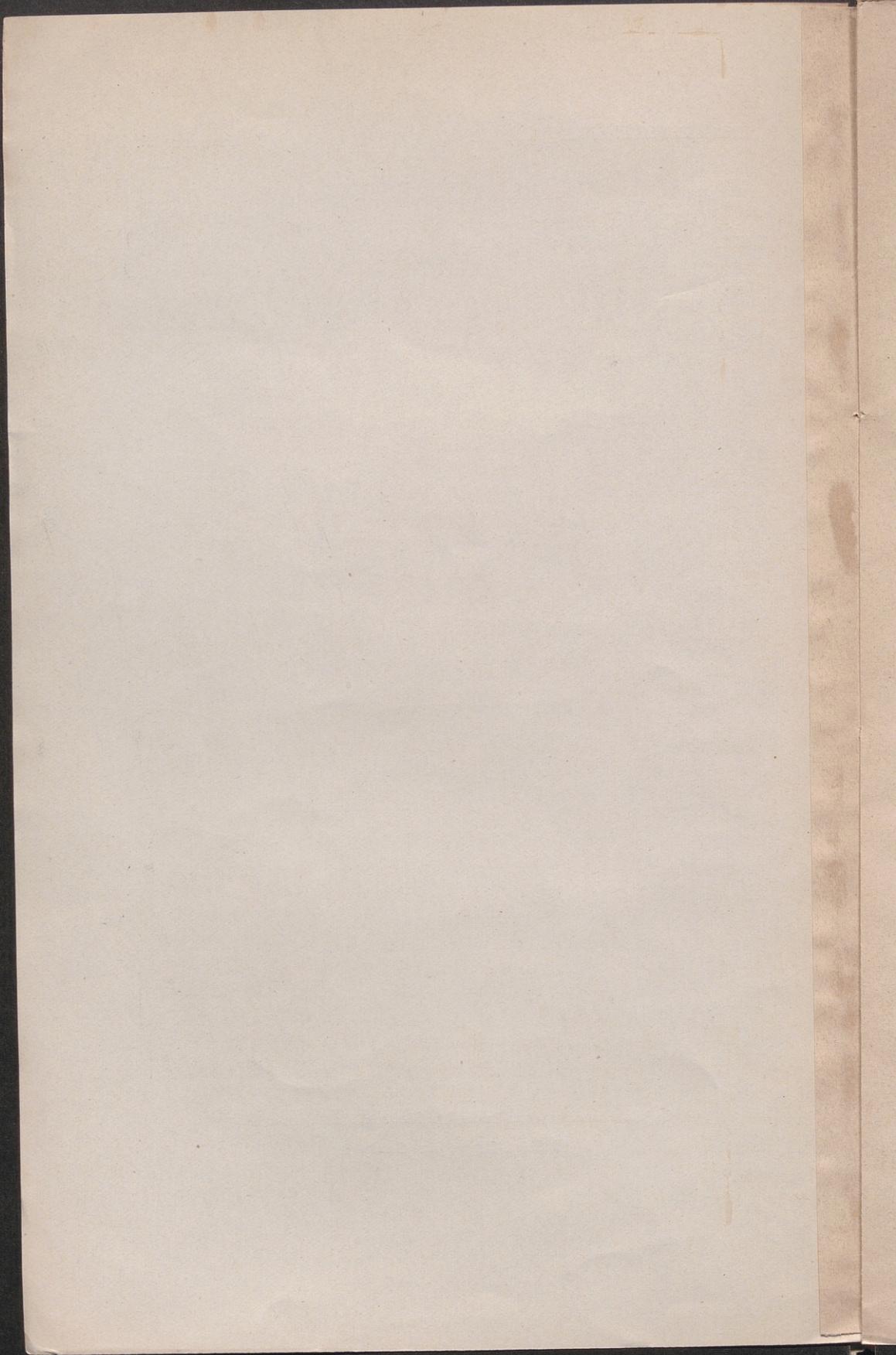
Objets recueillis dans la Grotte Haute de la Fournerié,
à Saint-Hippolyte (Gard)





L. Carlejac.

Objets recueillis dans la Grotte Haute de la Fourmarié
à Saint-Hippolyte (Gard)



longueur sur 20 millimètres de largeur à la base, à tranchant oblique, percée de deux trous de suspension (fig. 2).

Ces deux hachettes sont de forme trapézoïdale.

Une hachette en aragonite, de forme triangulaire, de 26 millimètres de hauteur sur 27 millimètres à la base, percée d'un trou en son centre (pl. III, fig. 3).

Une belle pendeloque formée d'un galet roulé jaune, percée d'un trou de suspension et de forme amygdaloïde, finement polie. Ses dimensions sont de 52 millimètres de longueur sur 22 millimètres de largeur maxima (pl. III, fig. 4).

Une amulette en roche verte, entourée, vers le haut, d'une rainure profonde; dans cette rainure, mais non dans l'axe, on distingue un commencement de perforation (pl. IV, fig. 6).

Onze perles en aragonite, de forme olivaire, dont les longueurs varient de 37 à 41 millimètres et les épaisseurs de 18 à 11 millimètres (pl. III, fig. 5 à 15).

Six perles en aragonite, de forme cylindrique, et une de même forme en calcaire (pl. III, fig. 16 à 22).

Cinq perles plates en aragonite (pl. III, fig. 23 à 27).

Trois fragments de perles plates en aragonite (pl. III, fig. 28 à 30).

Un fragment de perle plate en ollaire (pl. III, fig. 31).

Quatre petites perles plates en ollaire (pl. III, fig. 32 à 35).

Une moitié de grosse perle sphérique, en calcaire verdâtre, percée d'un trou de 9 millimètres de diamètre (pl. III, fig. 36).

Une canine de renard percée à la racine (pl. III, fig. 37).

Une coquille de pectoncle dont le trou est accidentel (pl. III, fig. 38).

Une coquille de pectoncle fortement usée par les sables et percée d'un trou central (pl. III, fig. 39).

Deux coquilles du genre *Cerithium vulgatum* fortement usées (pl. III, fig. 40 et 41).

Une perle plate formée d'une rondelle en os, avec trou central de suspension (pl. III, fig. 42).

Une pendeloque en os rectangulaire avec petits côtés arrondis, portant, vers le sommet, un profond sillon dans

lequel a été percé un trou. Au-dessous du trou, une série de cinq traits parallèles sont fortement gravés tout autour de la pendeloque (pl. III, fig. 43).

Une pendeloque en os tronconique, arrondie dans le bas, avec un trou de suspension dont il ne reste qu'une moitié (pl. III, fig. 44).

Un fragment de pâte de verre bleuâtre (pl. III, fig. 45).

Une pendeloque en roche schisteuse micacée percée d'un trou (pl. III, fig. 49).

ARMES ET OUTILS. — Trois hachettes en diorite (?) d'une longueur respective de 55, 44, 39 millimètres, et de 41, 39, 38 millimètres de largeur maxima. Les deux plus petites sont à tranchant oblique (pl. IV, fig. 1 à 3).

Une hachette en roche verdâtre (peut-être en chloromélanite), très aplatie, de forme triangulaire et de 45 millimètres de hauteur sur 35 millimètres à la base (pl. IV, fig. 4).

Une petite hachette en roche verdâtre, de forme allongée et à tranchant oblique, de 38 millimètres sur 20 millimètres (pl. IV, fig. 5).

Une magnifique lame de poignard en silex blond foncé translucide, de forme lancéolée et de 126 millimètres de longueur sur 24 de largeur maxima. Cette arme, finement taillée, porte, vers la base, deux encoches demi-circulaires. Elle a reçu un commencement de polissage sur les deux faces. Sa perfection même peut la faire considérer comme une arme exclusivement votive (pl. IV, fig. 7).

Une tête de lance formée d'une plaquette de silex brun de la formation éocène lacustre, avec parties de gangue striées par le polissage. — Longueur : 95 millimètres. — Largeur : 47 millimètres (pl. IV, fig. 8).

Une plaque de silex blond foncé translucide, arrondie sur un des petits côtés. Cet instrument a été poli sur les grandes faces latérales et sur la base. Sa forme ne permet pas de l'attribuer à la série des armes. C'était là un instrument d'un emploi indéterminé (pl. IV, fig. 9).

Une lame en silex blanc de 92 millimètres de longueur, légèrement incurvée et à section triangulaire. Son arête dorsale est une ligne courbe sinueuse (pl. IV, fig. 10).

Une lame en silex blanc à section trapézoïdale et à tranchants abattus (pl. IV, fig. 11).

Une lame-grattoir en silex gris de 52 millimètres de longueur (pl. IV, fig. 12).

Un éclat de silex blanc avec tranchant retouché demi-circulaire, instrument où l'on peut reconnaître un petit racloir (pl. IV, fig. 13).

Un double grattoir en silex blond translucide de 18 millimètres sur 24 (pl. IV, fig. 14).

Un fragment de scie formée d'une plaquette de silex brun (pl. IV, fig. 15).

Un perceur en silex jaunâtre, rappelant la matière du Grand-Pressigny. Cet outil, de 42 millimètres, présente plusieurs arêtes de la taille usées par le polissage (pl. IV, fig. 16).

Quatorze pointes de flèche dont les dimensions en longueur varient de 45 à 18 millimètres (pl. IV, fig. 17 à 30). Une seule en silex blanc porte deux barbelures (fig. 24). Une autre, de forme lancéolée, est polie sur les deux faces (fig. 20). Deux sont formées d'une lame taillée à grands éclats sur une seule face (fig. 18 et 19), et la pointe n° 19 est pédonculée. Toutes les autres sont taillées à petits éclats sur les deux faces. Leurs formes sont triangulaire, losangique ou ovale.

Un poinçon en os, très fort, de 119 millimètres, formé d'un os long refendu (pl. IV, fig. 31).

Un poinçon en os, très fort, de 77 millimètres (pl. IV, fig. 32).

Un poinçon en os, tibia de lièvre, de 91 millimètres, très effilé (pl. IV, fig. 33).

Trois poinçons en os dont les extrémités sont cassées (pl. IV, fig. 34 à 36).

Une extrémité de poinçon en os (pl. IV, fig. 37).

Un lissoir à poteries formé d'un os long refendu et parfaitement poli (pl. IV, fig. 38).

Un fragment de défense de sanglier où l'on distingue le travail d'un couteau de silex (pl. IV, fig. 39).

OBJETS EN MÉTAL. — Un fragment de fibule (?) en bronze (pl. III, fig. 46).

Une petite lamelle de bronze recourbée en forme de perle (pl. III, fig. 47).

Un fragment d'ornement en bronze, portant un bord replié au marteau. Près du bord, un trou de 10 millimètres a

été percé. Cet objet devait former une assez grande plaquette bombée et circulaire, percée de plusieurs trous. Nous voyons là un ornement de manteau ou pectoral (pl. III, fig. 48).

Un lingot ou fragment informe de bronze ¹.

POTERIES. — Nous n'avons trouvé que d'assez rares fragments brisés. La plupart des vases devaient être de petites dimensions. Leur ornementation consiste en empreintes digitales ou en traits horizontaux. Cette poterie, à pâte grossière, présente tous les caractères de la poterie néolithique (pl. III, fig. 50 à 52).

L'énumération de tous ces objets fait ressortir, une fois de plus, un fait remarquable, commun aux sépultures de la région : c'est l'abondance des ornements et particulièrement des perles. Les colliers qui ornaient les morts étaient, en grande partie, composés de perles en aragonite, de dimensions inusitées et d'un beau fini.

L'aragonite provenait de la dolomie de l'infraliasique ou du calcaire à gryphées du sinémurien inférieur. Il existe de tels terrains dans les bois de Montaud et dans les environs de la grotte des Morts à Durfort.

Les pendeloques sont finement polies pour la plupart et variées comme aspect.

Nous signalons tout particulièrement la présence de hachettes polies, percées d'un ou deux trous de suspension. Elles sont en aragonite, c'est-à-dire en roche tendre et montrent, par leur composition même, qu'elles n'ont pu servir à aucun usage, si ce n'est à celui de la parure. Une fois de plus, s'établit la consécration de la hache comme objet votif et aussi le respect qui s'attachait à cette forme, sans doute à cause d'une idée mystique qui, de temps immémorial, avait fait considérer la hache de pierre comme l'instrument sacré.

Dans un inventaire des haches polies percées, publié par M. Paul de Mortillet dans « *L'Homme préhistorique* », il n'en est mentionné que deux pour le Gard, l'une trouvée près de Calvisson par le Dr Marignan, l'autre recueillie dans la grotte d'En-Quissé, à Russan, par le groupe spéléo-

1. Nous avons recueilli, à 70 centimètres de profondeur, un canif en fer fortement rouillé, dont la forme rappelle celle du canif actuel. Cette trouvaille vient encore confirmer la violation des sépultures au XVIII^e siècle.

archéologique d'Uzès. Il convient donc d'ajouter, pour le département du Gard, les trois hachettes mentionnées ci-dessus.

Les rares objets en métal que nous avons recueillis dans ce gisement, représentent des ornements, non des armes ou des outils. Un des fragments que M. Thomas, directeur du laboratoire municipal de Nîmes, a bien voulu nous analyser, a donné la composition suivante :

Cuivre.....	97,5	0/0
Etain.....	2	0/0
Impuretés.....	0,5	0/0

Les objets métalliques sont donc en *bronze* à faible quantité d'étain ¹.

Il convient maintenant, d'après le mobilier fourni, d'assigner une date approximative à ces sépultures.

Nous sommes encore en plein âge lithique, mais dans le néolithique récent.

Dans notre région, cette époque se caractérise surtout par l'importation timide du métal bronze. Ce métal est apporté dans nos montagnes par les peuples côtiers, à la recherche, sans doute, de gisements de cuivre.

L'époque néolithique se prolonge ici outre mesure, mais elle est néanmoins à son déclin. Les séculaires coutumes n'ont point encore disparu. Les procédés d'incinération n'ont pas prévalu sur ceux de l'inhumation ou du dépôt du cadavre desséché ². La beauté du mobilier et le polissage de certaines pièces indiquent une main d'œuvre parvenue au degré suprême de l'habileté. Les haches de pierre, les armes, les outils conservent la forme habituelle qu'on constate au plein de l'époque. Mais on sent déjà une technique spéciale et l'infiltration de mœurs nouvelles ; nous voulons parler de l'abondance des perles d'ornement qu'on ne rencontre pas à l'époque néolithique pure. Les dents percées, jadis abondantes, deviennent bien plus rares. Les colliers de perles tendent à remplacer les colliers de dents ³.

1. Le minerai de cuivre des Cévennes ne contenant pas d'étain, on ne saurait considérer la présence de ce dernier métal comme une impureté, mais comme la preuve d'un alliage bien intentionnel.

2. L'inhumation ou l'exposition du corps desséché n'étaient point des coutumes absolues. On peut constater, au plein du néolithique, des cas d'incinération partielle (Salpêtre de Coutach).

3. Dans la grotte du Salpêtre de Coutach, fouillée et décrite par

Cette morphologie du mobilier est *identique* dans la plupart des gisements des Basses-Cévennes.

Les grottes sépulcrales de Mus, de l'Esprit, de Banières, de la Roquette rive droite et rive gauche, de Gourgas, du Sangle, de Vesson, des Morts à Durfort, de Labry, les dolmens des Rascassols, de Graniès, de l'Aoubret contiennent tous un mobilier *rigoureusement semblable* à celui de la Fournarié, sauf prédominance plus ou moins accentuée de telle ou telle pierre.

Abondance des perles en pierre ou en métal ; fragments de pâte de verre, présence du métal bronze ou cuivre, ornementation simple de la poterie, plus grande rareté des dents percées, formes délicates et de même faciès pour les armes votives, pratique de l'inhumation ou de la simple exposition après dessèchement préalable du cadavre : tels sont les points qui établissent une concordance morphologique parfaite entre ces divers gisements de nos montagnes cévenoles.

En datant notre grotte de la Fournarié, nous pouvons ajouter, sans regret, que toutes les sépultures ci-dessus mentionnées sont du même temps. On ne peut guère reprocher à cette conclusion d'être trop générale puisqu'elle ne s'étend que sur une surface de pays relativement restreinte.

Nous insistons donc sur deux faits significatifs : l'*apparition du métal bronze* et l'*abondance des perles de colliers*, et nous n'hésitons pas à voir, dans cette modification de la parure, l'événement saillant qui dénote une infiltration timide mais avérée de nouvelles peuplades.

Certes, la race autochtone ne subit, pour l'instant, que peu de mélanges. L'aurore de ces temps nouveaux apparaît sans secousses ; nous ne pensons pas qu'il y ait eu une invasion violente à cette époque, rien ne nous autorisant à le supposer. Il y a plutôt infiltration des peuples côtiers, possesseurs du bronze, échanges ou relations commerciales, si l'expression peut ici s'appliquer. Nous ne saurions mieux faire que d'appuyer cette conjecture par l'avis auto-

MM. Gimon et Faucher, il fut rencontré un grand nombre de dents percées, mais pas de perles et pas de métal.

Même constatation pour la grotte du Paradon, découverte et fouillée par M. Carteirac.

risé qu'exprime M. Cazalis de Fondouce dans son ouvrage sur l'Hérault préhistorique : « Pendant que les hommes du bronze occupaient le littoral, nos néolithiques, retirés sur les montagnes, étaient sans doute en rapport de commerce avec eux, mais ils conservèrent, longtemps encore, leurs usages, leurs armes primitives, leur industrie et ne se laissèrent que très lentement pénétrer par une civilisation nouvelle. »

Ces relations pacifiques avec un peuple possesseur du métal et d'une civilisation supérieure eurent la conséquence d'apporter quelques modifications dans les coutumes antérieures. Celle d'un changement dans la parure fut une des premières et caractérisa les débuts d'une époque nouvelle : L'AURORE DU BRONZE, dans nos pays.

Le contact des Néolithiques cévenols avec les peuples côtiers eut donc pour premier résultat exclusif l'introduction du métal bronze dans les objets de parure. On ne voit pas encore les haches, armes ou outils caractéristiques du Morgien. C'est bien l'époque néolithique qui se continue, mais avec une amorce de modification profonde qui va entraîner l'époque du plein bronze.

La grotte des Morts, l'abri de Vesson et plusieurs autres gisements ont fourni des perles olivaires en cuivre pur et en bronze, de formes d'ailleurs *identiques*.

Les perles métalliques de Labry, considérées, par M. Jean-jean, comme en cuivre pur, mériteraient d'être soumises à une analyse et nous ne serions nullement surpris que la plupart d'entre elles continssent de l'étain.

Mais le métal devait être *rare*, à cette époque ¹, quoique les gisements de cuivre soient abondants dans les Cévennes. Aussi, nos néolithiques, séduits par la beauté de ces perles importées, cherchèrent-ils à les imiter en se servant de la pierre qu'ils étaient si habiles à polir. Les perles en pierre furent donc *copiées sur les perles métalliques*. Cette opinion est, d'ailleurs, celle de M. Cazalis de Fondouce qui a traité la question dans l'ouvrage précité.

Voilà donc une époque assez nettement définie, celle de

1. Le gisement qui en contenait le plus, la grotte des Morts à Durfort, n'a guère livré que 25 perles métalliques et, cependant, les terres ont été tamisées ou lavées.

l'introduction du bronze chez les peuplades néolithiques cévénoles. Ses caractéristiques sont les suivantes :

Race dolichocéphale ou sous-dolichocéphale en grande majorité.

Inhumation ou simple exposition du cadavre desséché.

Persistance des armes et outils du néolithique pur.

Perfection plus grande des armes votives et polissage partiel de ces mêmes armes.

Tendance à l'abandon des colliers de dents percées.

Introduction de quelques ornements de bronze et même de plomb (plaquettes de pectoraux, perles, etc...).

Apparition de nombreuses perles en pierre dont la plupart affectent une forme olivaire, copiées sur les perles métalliques.

Apparition de la pâte de verre ¹,

Peu de changements dans la poterie.

Ces quelques caractéristiques ont largement suffi pour établir une différenciation entre le néolithique pur et l'époque morgienne. Un terme est né qui tend à définir cet état de fait. En raison de ce que la grotte des Morts, à Durfort, avait présenté les particularités ci-dessus et notamment une assez forte proportion de perles en cuivre pur (?), *l'époque Durfortienne vit le jour*. Ajoutons que l'honneur rendu à la grotte des Morts lui vient, en grande partie, de ce qu'elle fut la première de son espèce sérieusement étudiée dans notre région.

Il avait même été question d'un *âge du cuivre*, mais la plupart des paléontologues ont abandonné cette coupure des temps préhistoriques que rien ne justifie, dans les Cévennes tout au moins. On s'en tient aujourd'hui à la dénomination de *Durfortien* pour caractériser l'apparition des faits nouveaux.

Si l'on exigeait qu'une expression nouvelle fût nécessaire pour indiquer une modification dans une époque bien définie, nous pourrions accepter ce terme de *Durfortien*, comme nous aurions toléré celui de *Fournarien* ou tout autre. Mais

1. Nous ne pouvons guère citer que quelques fragments de pâte de verre trouvés à Labry par M. Jeanjean et un autre fragment découvert par nous-mêmes à la Fournarié. L'apparition du verre, à cette époque, est un point obscur, contestable encore.

n'est-il pas plus simple et surtout plus scientifique de dire : *Aurore du bronze*. — *Débuts du bronze*?

A supposer que toutes les perles de Durfort soient en cuivre (ce qui est au moins douteux), le seul fait d'avoir rencontré le cuivre à l'état pur dans cette grotte et de dénommer cette époque : Durfortienne, peut prêter à ambiguïté et entraîner l'erreur de croire que tous les gisements identiques doivent contenir le cuivre. Or, il n'en est rien.

Aussi, estimons-nous que le mot de Durfortien met en relief une circonstance trop locale, trop accidentelle.

Pour ces raisons, nous rejetons absolument l'expression de *Durfortien*, pour lui substituer, s'il en faut une, celle de M. Chantre : *Époque Cébénienne*, plus générale, ou, mieux encore, celle de : *Aurore du bronze*.

Nous devons encore insister sur ce point qu'à Durfort, comme à la Fournarié, comme ailleurs, la technique du mobilier, les pratiques funèbres sont rigoureusement semblables, avec la seule différence, toutefois, que certains objets sont en cuivre pur (?), d'autres en bronze.

Comment alors expliquer la pureté du métal sur certains points, l'alliage sur d'autres (nous pourrions dire sur la plupart)?

L'explication pourrait être plus simple qu'elle n'en a l'air. Si l'on remarque que la teneur en étain est, en général, assez faible¹, ne faut-il pas envisager tout simplement l'extrême rareté de l'étain? Par contre, le cuivre étant abondant dans nos montagnes, pourquoi n'aurait-on pas imité avec ce métal, comme on l'avait fait avec la pierre et le plomb, ce qui s'était vu en bronze?

N'aurait-on pas fondu et refondu avec du cuivre pur les perles importées en vrai bronze, très rares et d'autant plus désirées? C'est ce qui expliquerait la faible teneur en étain et même le cuivre pur.

Les modèles de bronze importés durent avoir un grand succès, et c'est pour satisfaire la vogue de cette nouveauté,

1. Montélius constate bien que la faible teneur en étain caractérise le premier âge du bronze, mais il dénomme cette transition de la pierre polie au bronze comme nous voudrions précisément la dénommer : *Aurore du bronze*.

nous pourrions dire la mode, que les néolithiques imitèrent en cuivre, en plomb, en pierre les perles convoitées ¹.

Dans le cas où ces dernières explications seraient admises, il faudrait assigner une légère antériorité aux gisements avec bronze sur ceux qui contiennent du cuivre, c'est-à-dire sur la grotte de Durfort elle-même.

Pour finir, nous désirons rétablir, une fois pour toutes, la vérité sur ces déterminations de cuivre pur, *dans notre région*.

La plupart des auteurs qui ont traité la question du Durfortien n'ont pas manqué de s'appuyer sur les écrits de M. Jeanjean et de citer les gisements où cet éminent auteur avait trouvé du cuivre. Ces gisements sont : La Roquette ², le dolmen de Graniès, les Morts à Durfort, Labry. Pour les deux premiers, il y a une erreur ; les objets métalliques contiennent peu d'étain, mais ils en contiennent ; ils sont donc en bronze ³. Nous ignorons si, pour les deux derniers, on n'a pas qualifié : cuivre *pur* des objets pouvant contenir un peu d'étain. En 1866, une analyse fut faite sur un échantillon de métal provenant de la grotte d'Alcas. Le docteur Saintpierre, de la Faculté de Montpellier, déclara que c'était du cuivre, sans quantité *appréciable* d'étain. Il y avait donc de l'étain ! mais quelle était cette quantité ? Était-ce 1^o/_o, 2^o/_o ? Dans ce cas, on aurait eu affaire à du bronze ⁴.

Voilà pour les gisements décrits par M. Jeanjean. Quant aux autres, *identiques*, nous l'avons dit, le dolmen des Rascassols, Banières, l'abri de Vesson, la Fournarié-Haute, l'analyse a donné du bronze à faible teneur en étain et non du cuivre pur. Cela fait, en tout, huit gisements cités : six contiennent du bronze, deux du cuivre pur, du moins l'a-t-on écrit.

1. Les gisements de cuivre et de plomb sont tellement nombreux dans la région étudiée, qu'on peut logiquement admettre la fabrication sur place de tous les objets métalliques.

2. La grande grotte de La Roquette ne saurait entrer en ligne de compte dans la discussion. Le sol y est entièrement bouleversé par les anciennes inondations du Vidourle et par les affouillements des blaireaux. On y rencontre, aux mêmes niveaux, des silex peut-être moustériens, des instruments magdaléniens et néolithiques voisinant avec le bronze, le fer, les poteries samiennes, wisigothiques et les vases vernis du moyen âge. C'est l'histoire du pays brassée dans un même creuset.

3. M. A. de Mortillet dit fort bien que, si faible que soit la teneur en étain, on a du bronze et non du cuivre.

4. L'influence des peuples côtiers ou les excursions de nos néolithiques jusque sur le littoral sont démontrés par la présence de coquilles marines et d'un galet roulé par la mer.

S. OA